

Bourges, Saint Doulchard, Reignac, Vernou sur Brenne

Juillet 2016

-9,26

Au programme, le 18 juillet dernier, un comité technique à la Direction Régionale, concernant les bureaux de Bourges Louis XI, St Doulchard, Reignac et Vernou sur Brenne.

Étaient présents : CGC, FO, CFDT, CGT, SUD.

Sur Bourges, il existe un potentiel de chiffre d'affaire certain, pas de réduction d'amplitude horaire sur le secteur et pourtant, on parvient à :

- 1,82 sur les positions de travail

Qui vote **pour** ? Personne. Qui **s'abstient** ? Personne.

Qui vote **contre** ? FO, CGC, CFDT, CGT, SUD.

Un vote global qui souligne bien le décalage entre les chiffres et la réalité et remet en cause la fiabilité de la méthode de réorganisation (en l'occurrence, la V9.7).

Sur St Doulchard, c'est l'hécatombe. On ampute le secteur de 10h d'ouverture : 3h sur St Doulchard, 5h30 sur Foecy, 1h30 sur Mehun. Les vacances « agent seul » gagne du terrain. On nous assure que les encadrants viendront en renfort, ce qui ne semble pas du goût de l'encadrante qui siège au CT du jour, employée sur ce secteur.

Et au final c'est :

- 6,23 sur les positions de travail

Vote **contre** de nouveau, à l'unanimité.

En cas de rejet unitaire, les projets doivent faire l'objet d'un nouvel examen.

Les deux dossiers devront donc être représentés aux organisations syndicales dans un délai qui ne pourra excéder un mois..

Sur les transformations de bureaux en relais Poste

(2 bureaux « délocalisés » dans des multiservices entre la poire et le fromage):

- REIGNAC : **- 0,63** sur les positions de travail

- VERNOU SUR BRENNES : **- 0,58** sur les positions de travail

Qui vote **pour** ? Personne. Qui **s'abstient** ? CGC, FO, CFDT. Qui vote **contre** ? CGT, SUD.

Certaines O.S. ne semble pas réaliser qu'avec ces transformations, c'est le travail de plusieurs postiers qui disparaît...

Qui défend vos intérêts ?